

Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), mai 2024

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. L'aire d'occurrence au Canada (par province, territoire ou océan) et l'historique des désignations de statut sont fournis pour chaque espèce sauvage.

Mammifères

Narval

Nom scientifique: *Monodon monoceros*

Statut: Non en péril

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Ce cétacé de l'Arctique, connu pour sa longue défense et son attrait pour la glace, présente une importante population globale (plus de 161 000 individus au total; 93 500 individus matures). Bien qu'il existe des incertitudes quant aux tendances, aux stocks et à la structure de la population de l'espèce, aucune donnée n'indique une tendance à la baisse de son abondance. On estime par ailleurs que les niveaux de chasse actuels seraient durables. Il est possible que l'abondance ait diminué dans certains secteurs où la circulation maritime s'est intensifiée, mais cette diminution reflète probablement une redistribution des individus plutôt qu'une baisse de l'abondance. Parmi les menaces qui devraient augmenter à l'avenir, on compte la pollution sonore issue de la circulation maritime et du déglacage ainsi que les changements climatiques. Sans un suivi étroit de l'espèce, ces menaces pourraient constituer un défi.

Répartition: NL, NU, QC, Océan Arctique, Océan Atlantique

Historique du statut: Espèce désignée « non en péril » en avril 1986 et en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2004. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en mai 2024.

Oiseaux

Mésange lapone

Nom scientifique: *Poecile cinctus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: C2a(ii)

Justification de la désignation: Ce petit passereau présente une répartition holarctique, soit du nord de l'Europe jusqu'à l'extrême nord-ouest de l'Amérique du Nord, en passant par l'Asie. Son aire de répartition canadienne historique atteignait les Territoires du Nord-Ouest, mais il n'a récemment été observé qu'au Yukon, où l'on compte les deux seules observations au Canada depuis 2000 malgré d'importants relevés effectués en 2019. Bien que peu de choses soient connues sur cette espèce au Canada, elle est considérée en péril à cause de sa très petite population ainsi que du déclin inféré et prévu de ses effectifs. Les principales menaces qui pèsent sur elle sont probablement les changements climatiques et les phénomènes météorologiques violents ainsi que les changements connexes des processus naturels, notamment en ce qui concerne le cycle gel-dégel et les feux de friches. Ces

facteurs agissent sur la qualité de l'habitat utilisé pour la nidification, le repos et la recherche ou le stockage de nourriture.

Répartition: NT, YT

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2024.

Paruline de Kirtland

Nom scientifique: *Setophaga kirtlandii*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: D1

Justification de la désignation: L'aire de reproduction mondiale de cette paruline au plumage éclatant se limite aux grands peuplements équiennes de pin gris et de pin rouge en régénération du Michigan ainsi que des provinces et États adjacents. Au Canada, les individus ne nichent que dans les comtés de Simcoe et de Renfrew, en Ontario; d'autres observations ont été faites pendant la période de reproduction dans le sud-ouest de l'Ontario et dans la région du Pontiac au Québec. L'espèce passe principalement l'hiver aux Bahamas. On estime que la population mondiale compte moins de 5 000 individus; il n'y aurait que de 40 à 50 individus matures actuellement au Canada. Les individus sont limités par la disponibilité de l'habitat de nidification convenable et, parmi les menaces qui pèsent sur l'espèce, on trouve : la suppression des feux de friches, qui donne lieu à une perte d'habitat de début de succession; la conversion de l'habitat de nidification et d'hivernage aux fins de l'agriculture, de l'exploitation forestière et du développement; les répercussions des changements climatiques et les phénomènes météorologiques de plus en plus violents sur l'ensemble du cycle annuel. Sans initiatives de gestion, la succession des forêts pourrait mener à une perte de l'habitat convenable pour la reproduction de l'espèce au Canada, comme c'est le cas aux États-Unis.

Répartition: ON, QC

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999, en mai 2000, en avril 2008, et en mai 2024.

Courlis à long bec

Nom scientifique: *Numenius americanus*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: A2bc+4bc

Justification de la désignation: Cet oiseau de rivage de grande taille et au long bec niche dans les prairies de l'ouest du Canada, soit du centre de la Colombie-Britannique à la Saskatchewan, et passe l'hiver dans le sud des États-Unis et au Mexique. L'espèce se reproduisait au Manitoba par le passé, mais la reproduction a été observée pour la dernière fois dans cette province au milieu des années 1980. Des déclinés sont constatés au Canada depuis les années 1970, mais les tendances à la baisse se sont récemment accentuées : déclin d'environ 50 % au cours des 20 dernières années (3 générations), réduction probable de la zone occupée par des individus nicheurs depuis le dernier rapport de situation en 2011 et une diminution de la qualité de l'habitat. Parmi les principales menaces qui pèsent sur l'espèce figurent les sécheresses et les phénomènes extrêmes causés par les changements climatiques; les changements connexes de la gestion des eaux dans les lieux d'hivernage; les effets des pesticides sur les insectes proies; la conversion et la fragmentation des prairies et de l'habitat agricole convenable en raison du

développement énergétique, de l'étalement urbain et de l'aménagement rural dans les lieux de reproduction et d'hivernage. Comme il s'agit d'une espèce relativement longévive ayant un faible taux de reproduction, sa population se limite à une croissance lente même dans des conditions favorables.

Répartition: AB, BC, SK

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002 et en mai 2011. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2024.

Amphibiens

Rainette grillon de Blanchard

Nom scientifique: *Acris blanchardi*

Statut: Disparue du pays

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Cette petite rainette est répandue dans l'est des États-Unis, aux abords des lacs, des étangs et des cours d'eau, là où la végétation aquatique est dense. Au Canada, elle n'était présente que dans deux endroits du sud de l'Ontario (la pointe Pelée et l'île Pelée); sa présence a été confirmée pour la dernière fois en 1977 sur l'île Pelée. Son chant puissant et distinctif permet de repérer facilement l'espèce dans son habitat convenable durant la période de reproduction. Cependant, malgré les recherches intensives et les programmes de science citoyenne menés dans l'habitat précédemment occupé ou apparemment convenable, aucune observation fiable n'a été signalée depuis celle de 1977. On dispose donc de suffisamment d'information pour conclure qu'il ne reste plus d'individus de cette espèce sauvage au Canada.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001 et en mai 2011. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « disparue du pays » en mai 2024.

Poissons

Meunier de Salish

Nom scientifique: *Catostomus* sp. cf. *catostomus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: A3bce+4bce

Justification de la désignation: Ce petit poisson a une aire de répartition restreinte dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. L'espèce est menacée par une baisse continue de la quantité et de la qualité de son habitat causée par la diminution du débit des cours d'eau, la pollution, et la réduction de la teneur en oxygène de l'eau sous l'effet de la hausse des températures des cours d'eau et des apports élevés en nutriments. On s'attend à ce que ces menaces s'accroissent à cause des épisodes de chaleur extrême et de sécheresse causés par les changements climatiques. En outre, les espèces envahissantes qui s'alimentent de ce poisson ou modifient son habitat contribuent

également aux déclin de sa population. Le changement du statut de l'espèce résulte des déclin soutenus qui ont été constatés dans plusieurs cours d'eau, et ce, malgré les activités de remise en état de l'habitat, ainsi que des déclin futurs qui sont prévus. S'il s'avère impossible d'atténuer les menaces qui pèsent sur l'espèce, celle-ci pourrait disparaître du pays.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2012. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2024.

Arthropodes

Asile de la côte Ouest

Nom scientifique: *Lasiopogon pacificus*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Au Canada, la répartition de cette mouche se limite aux clairières des forêts de début ou de milieu de succession de la région du Lower Mainland de la Colombie-Britannique. On ne trouve le stade larvaire que dans les sols sableux ou graveleux. Neuf sous-populations ont été répertoriées, dont trois reposent sur des mentions historiques seulement. Il existe probablement d'autres sous-populations, mais il est peu probable qu'il y en ait plus de 20 au total. L'habitat de l'espèce est menacé par le développement et la dégradation issue de multiples facteurs.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en mai 2024.

Mollusques

Bouton voûté

Nom scientifique: *Discus patulus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii)+2ab(iii)

Justification de la désignation: Cet escargot terrestre de taille moyenne (diamètre de la coquille d'environ 1 cm) occuperait un seul site de 150 hectares dans la forêt carolinienne mature du sud de l'Ontario. Il pourrait aussi se trouver sur un autre site qui n'a pas récemment fait l'objet de recherches. Le site sur lequel la présence de l'espèce est connue ne contient que quelque 20 % d'habitat forestier convenable; la microrépartition de l'espèce est en outre limitée par le fait que les individus tendent à se regrouper sous des troncs et des branches d'arbres en décomposition au sol. Onze occurrences historiques ont disparu du sud de l'Ontario, et des recherches soutenues n'ont pas permis de trouver d'autres sous-populations. Parmi les principales menaces qui pèsent sur l'espèce, on

compte les changements climatiques (p. ex. sécheresses, changements du régime de gel) et les espèces envahissantes (p. ex. lombrics et limaces). La désignation de l'espèce est justifiée par sa répartition très limitée, sa faible dispersion et son historique de disparition de sites adjacents soumis à l'expansion de l'agriculture.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2024.

Plantes vasculaires

Orobanche des pins

Nom scientifique: *Aphyllon pinorum*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii)+2ab(iii); D1

Justification de la désignation: La population canadienne de cette plante annuelle parasite compte moins de 60 individus matures; l'espèce ne persiste que dans deux secteurs forestiers de l'île de Vancouver, à l'extrémité septentrionale de son aire de répartition nord-américaine. Des plantes ont été détruites par l'exploitation forestière par le passé, et la population est actuellement menacée par les activités récréatives, plus particulièrement l'aménagement et l'entretien de sentiers, et par l'augmentation des sources d'allumage des incendies de forêt. Vu sa très faible population et sa répartition limitée, cette plante pourrait disparaître du Canada.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2024.

Aster râpette

Nom scientifique: *Eurybia radulina*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: D1

Justification de la désignation: Cette plante herbacée vivace se trouve dans le sud-est de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique, où elle atteint la limite septentrionale de son aire de répartition en Amérique du Nord. Au Canada, elle se reproduit principalement par des réseaux souterrains de rhizomes, et son apparence se limite souvent à des rosettes de feuilles. L'espèce ne compte que 5 sous-populations connues, réparties dans une petite aire de répartition de 260 km²; on dénombre seulement 330 tiges florifères et 788 tiges non florifères au total. On soupçonne que des déclin ont lieu en raison des changements de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat. Cette espèce sauvage pourrait subir les effets négatifs des activités d'entretien le long des corridors de transport et des espèces envahissantes dans son habitat; elle pourrait aussi être limitée par l'absence d'individus florifères matures dans certaines sous-populations.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en mai 2024.

Aster très élevé

Nom scientifique: *Symphyotrichum praealtum*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Cette plante herbacée vivace atteint la limite septentrionale de son aire de répartition au Canada; il s'agit d'une espèce très restreinte sur le plan géographique qui a subi une contraction de son aire de répartition. On compte neuf sous-populations dans l'extrême-sud de l'Ontario. De récents relevés ont révélé l'existence d'autres sous-populations, représentant plus de 200 000 tiges florifères connues au Canada, principalement au sein de sous-populations transplantées. Le changement de statut reflète cette estimation à la hausse de l'abondance, des changements de la manière dont les critères sont appliqués, et de la découverte de nouvelles sous-populations. Cependant, cette espèce est toujours menacée par la perte et la dégradation de son habitat causées par le fauchage et l'entretien des routes, des sentiers et des corridors de lignes de transport d'électricité, la suppression des incendies, l'empiétement par la végétation ligneuse issu de la succession écologique naturelle et le développement résidentiel.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2003. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2024.

Silphe térébenthine

Nom scientifique: *Silphium terebinthinaceum*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Cette plante voyante et longévive est associée à un habitat de prairie à grandes graminées, et atteint la limite nord de son aire de répartition dans le sud-ouest de l'Ontario, où elle est répartie en neuf sous-populations. Bien que le nombre de plantes soit probablement supérieur à 10 000, seul un petit pourcentage se reproduit par des graines. Les changements de l'habitat indigène causés par la compétition avec des plantes indigènes et exotiques et aggravés par la suppression des incendies semblent constituer la plus grande menace pour l'espèce; la construction d'habitations, de commerces et de routes, tout comme l'épandage d'herbicides, représente toutefois aussi une menace. La persistance de cette plante exigera probablement des activités soutenues de suivi et de gestion.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en mai 2024.

09/05/2024